

Formation Agent de Sécurité Incendie **SSIAP1**

Texte réglementaire de référence	Arrêté du 02 mai 2005 modifié
Public concerné	Toute personne souhaitant obtenir le diplôme SSIAP 1 et assurant des missions de sécurité incendie.
Pré-requis	Etre en possession et à jour du SST, PSC1 ou PSE1 et une attestation médicale spécifique ainsi qu'un bilan cardiaque pour les personnes de plus de 45 ans. Avoir satisfait à l'évaluation préalable obligatoire pour le SSIAP 1.

Objectifs pédagogiques

Appliquer les règles élémentaires de prévention incendie,
Intervenir sur un début d'incendie
et assurer l'évacuation du public,
Donner l'alerte et accueillir les secours,
Entretien des moyens de secours, Porter assistance aux personnes, Réaliser des actions de sensibilisation, Exploiter le PC de sécurité incendie.

Contenu pédagogique

Théorie :

Le feu et ses conséquences Sécurité incendie Installations techniques
Rôles et missions de l'agent de sécurité incendie

Pratique :

Mise en situation d'intervention
sur la plate forme des pompiers Concrétisation des acquis
Visite de site



Evaluation

Epreuve écrite (QCM) Epreuve pratique (Ronde)

Modalités d'évaluation des acquis

Examen théorique et pratique devant jury présidé par un officier sapeur pompier et des professionnels

Durée de la formation

2 semaines (70 heures)